

# Démocratie!

Dans une contribution à l'ouvrage collectif *Le monde qui vient*, publié par la LDH, Etienne Balibar évoque la notion de « *démocratie inachevée* » due à Pierre Rosanvallon. Il y rappelle que la démocratie « [...] n'est pas marquée du sceau de l'irréversibilité. Mais elle est suffisamment substantielle pour que certaines dimensions majeures de l'ethos démocratique – les conditions d'égalité et de liberté et les garanties de droits individuels et collectifs auxquelles, de génération en génération, nous nous sommes habitués – se trouvent liées ensemble, d'une façon qu'il n'est pas possible d'anéantir sans résistance »<sup>(1)</sup>.

Ce constat finalement équilibré dit bien le questionnement qui est celui de notre dossier. La démocratie et les droits qui lui sont consubstanciallement liés n'ont rien d'un acquis définitivement intangible et à ce propos Pierre Tartakowsky souligne combien, dans de larges parties du monde, ils sont en recul et combien il y faut aujourd'hui lutter, parfois sacrifier sa liberté ou sa vie pour les faire reconnaître ou les rendre effectifs. En même temps ils sont assez solides pour constituer une norme difficile à remettre en cause là où elle est établie. D'ailleurs, dans son livre « *Plus rien à faire, plus rien à foutre* » (« Praf »), Brice Teinturier rappelle que si 32 % des Français interrogés dans une enquête se disent d'accord avec l'idée que d'autres systèmes politiques peuvent être aussi bons que la démocratie, ce n'est pas pour autant qu'ils aspirent à des régimes autoritaires.

Cependant les interrogations existent, qui peuvent être autant d'éléments de crise : elles sont nourries par le sentiment que le débat politique est vain et les alternances toujours décevantes en ceci qu'une pseudo-efficacité économique empêcherait toute alternative ; elles naissent du sentiment que la représentation est monopolisée par les mêmes hommes et femmes, de plus en plus coupés de la réalité que vivent les simples citoyens ; elles sont alimentées par les scandales qui donnent le sentiment d'une absence totale d'exemplarité des responsables politiques. Quand l'exécutif prend le pas sur le législatif, quand

l'équilibre des pouvoirs est remis en cause, quand le néolibéralisme pèse de tout son poids pour étouffer les alternatives que les peuples choisissent par leur vote, rien d'étonnant à ce que le doute s'installe.

## La démocratie représentative en crise

Les tentations populistes qu'analysent deux articles du dossier, qui prétendent, de façon différente, renouveler la démocratie en changeant le rôle du peuple et le rapport de celui-ci aux élites, sont le signal à la fois de ces interrogations de plus en plus vives et de l'envie croissante d'une part importante de l'opinion de renverser la table pour imposer d'autres acteurs, voire d'autres pratiques. Le risque existe de « jeter le bébé avec l'eau du bain » et de remettre en cause non seulement la démocratie mais les droits dont Dominique Rousseau montre qu'ils lui sont étroitement liés et qu'ils instituent le citoyen. C'est indiscutablement le cas pour le populisme promu par l'extrême droite, dont traite Jean-Yves Camus, mais Eric Fassin montre aussi comment d'autres approches du populisme peuvent faire débat. En effet, comme le souligne Dominique Rousseau, le peuple est une construction du droit : il est institué par les droits et par la Constitution qui transforme « une association primaire d'individus en une association politique de citoyens ». Or si la construction du peuple n'est pas un processus figé et si les droits qui instituent le peuple évoluent et progressent sans cesse, on peut se demander ce qui construit ce peuple dont se réclament et que théorisent les populistes, et qui a pour caractéristique d'occulter les contradictions et les divergences d'intérêt entre classes sociales. Mais sur quoi portent les interrogations et les doutes ? Loïc Blondiaux, dans un article de ce même ouvrage, *Le monde qui vient*, écrit : « Au quasi-consensus qui régnait alors sur la démocratie représentative comme seule forme efficace, désirable, sinon pensable de gouvernement a succédé le questionnement, puis le doute, jusqu'à la critique parfois radicale de cette forme de régime politique. »<sup>(2)</sup> C'est en effet d'abord l'organisation de la démocratie représentative et son système de partis qui semblent aujourd'hui mis en cause. D'où le succès de cette notion

**Ce que nous disent les tenants de la démocratie participative, c'est qu'un équilibre et une articulation doivent être trouvés non pas pour remplacer la démocratie représentative mais pour la renforcer, en associant mieux les citoyens.**

ambigüe de « société civile », lors des élections que nous venons de connaître. D'où le « *Prafisme* » décrit par Brice Teinturier. D'où, également, les aspirations croissantes à la démocratie participative, c'est-à-dire des formes d'association directe des citoyens aux décisions qui les concernent en s'appuyant sur leur expertise d'usage.

#### **Pour une démocratie rénovée et plus forte**

Dans le dossier que nous avions consacré à l'engagement<sup>(3)</sup>, le sociologue Roger Sue soulignait l'importance, dans notre société contemporaine, du désir d'être « *associés* ». C'est un des fondements des expériences de démocratie participative qu'évoquent deux articles, celui de Florence Denier-Pasquier et celui de Marion Roth. Le développement d'Internet, des réseaux sociaux et de ce qu'on appelle les « *civic tech* », ces technologies qui se donnent pour objectif de faciliter la participation des citoyens et de mieux contrôler les élus, répond à ces aspirations et les amplifie. Mais la démocratie participative a aussi ses limites et ses impasses : les articles que nous publions ne les ignorent pas et « *hacker la démocratie* », comme disent certains, ne va pas sans danger. De fait, ce que nous disent au fond les tenants de la démocratie participative, c'est qu'un équilibre et une articulation doivent être trouvés non pas pour remplacer la démocratie représentative mais pour la renforcer, en associant mieux les citoyens. En effet la démocratie, même si elle est solidement ancrée dans notre expérience et notre culture communes, a sans doute besoin d'être rénovée, mais elle a surtout besoin d'être enrichie et renforcée. Et ce renforcement ne peut se faire qu'en consolidant les droits, en faisant respecter sans concession ceux qui existent mais aussi en en créant de nouveaux. En effet, comme le dit magistralement Dominique Rousseau : « *Le peuple de la démocratie continue se construit et se définit [...] par les droits que la Constitution énonce au profit des êtres physiques concrets. Et ce mode de construction fait qu'il n'est jamais clos sur lui-même, fondé une fois pour toutes et définitivement, il reste toujours ouvert.* » ●

**Gérard Aschieri, rédacteur en chef d'*H&L***

(1) « La crise du fédéralisme européen et l'hypothèse de citoyenneté transnationale », in *Le monde qui vient*, La Découverte, septembre 2016, p.308.

(2) *Idem*, p. 287.

(3) *H&L* n°173, dossier « S'engager », mars 2016. Voir [www.ldh-france.org/hl-numero-173](http://www.ldh-france.org/hl-numero-173).



#### **AU SOMMAIRE**

<b>► Démocratie !</b> Gérard Aschieri	<b>36</b>
<b>► Moins que jamais, plus que jamais</b> Pierre Tartakowsky	<b>38</b>
<b>► Les droits de l'Homme, code de la démocratie</b> Dominique Rousseau	<b>42</b>
<b>► Une démocratie participative en construction</b> Marion Roth	<b>45</b>
<b>► La démocratie environnementale à l'épreuve</b> Florence Denier-Pasquier	<b>48</b>
<b>► Un populisme de gauche est-il de bonne politique ?</b> Eric Fassin	<b>51</b>
<b>► Le FN : à l'orée du pouvoir ou simple force antisystème ?</b> Jean-Yves Camus	<b>54</b>
<b>► Lecture : « Plus rien à faire, plus rien à foutre »</b> Gérard Aschieri	<b>57</b>